SURETÉ - Module 12 : Rédiger un appel d'offre de surveillance en vidéoprotection en zone ERP et administrative – formation au kit « cahier des charges vidéoprotection élaboré pour les Caf »

MAJ : Mardi 24 novembre 2026

Public

Conseillers sûreté et conseillers immobiliers Caf

Pré-requis

Aucun prérequis

Modalités pratiques

Durée : 1 jour soit 7 heures de formation
Calendrier - Lieux - Modalités d'accès : Planification sur le site EGOC [Sessions à venir] Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Catégorie

Offre de l'EGOC
Formations nationales
SURETE

Tarifs

0.00

Modalités d'animation

Présentiel

Formateur

Formateur expert

Effectif

1 groupe d'agents CAF

Taux de satisfaction

2025 : 87 % (1 session - 6

Objectif professionnel

Concevoir un dispositif de vidéoprotection dans le cadre d'un projet de mise en place en Caf

Contenu

La Cnaf va mettre à disposition une procédure d'achat complète pour un dispositif de vidéoprotection.

Ces documents contractuels de marché sont accompagnés d'une formation afin de présenter les règles applicables à ces technologies qui sont dissuasives et précieuses en cas d'agression notamment pour identifier les agresseurs.

Ils constituent de vrais outils de protection des salariés selon les postures de travail au sein de la Caf.

Cette formation abordera également la conception et la gestion de la vidéo protection dans toutes ses composantes, de la phase conception à la phase de mise en oeuvre et d'exploitation dans les parties ouvertes au public, ERP, ou administratives.

Les nouvelles technologies autorisant la réalité augmentée et la détection intelligente seront évoquées.

Les conseillers sûreté et les conseillers immobiliers sont invités à s'inscrire à cette formation.

Méthodes mobilisées

Apports théoriques

stagiaires)

Tarif / Coût stagiaire

0.00

Modalités d'évaluation et de validation:

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

---

Accessibilité:

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « Contact et Accessibilité »

Délais d'accès à la formation:

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes ou d'une adaptation de la formation sur mesure, vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43